22

RAPPORT DE GESTION

Deutsche Version → Rückseite

VVST 125 JAHRE/ANS
VERSICHERUNGEN
ASSURANCES

Mentions légales

Rédaction
Kurt Roth
Ariane Longchamp
Photos
Barbara Jung, Bâle
Conception
Jenny Hartmann und Team, Bâle

VVST
Elisabethenanlage 25
Case Postale
CH-4002 Bâle
T 061 270 91 70
F 061 270 91 71
info@vvst.ch

www.vvst.ch

SOMMAIRE

1

3 — 8 Rapport de gestion
4 Le Comité
6 Rétrospective de l'exercice et rapport annuel

2

9 — 15 Résultats annuels
10 Aperçu des résultats annuels 2022
13 Bilan
14 Compte d'exploitation
15 Tableau des flux de trésorerie

16 — 23 Annexe
Rapport de l'organe de révision
(voir page 24 Deutsche Version au verso)

1

Rapport de gestion

DES COMPTES TRANSPARENTS.
DES PRIMES FAVORABLES.
VVST, VOTRE ASSUREUR SPÉCIALISÉ.

Le Comité

*René Schmied****
Président de VVST
Directeur BERNMOBIL

*Marie-Paule Bruynooghe**
Responsable du Service juridique TPG, Genève

*Valentin König**
Vice-Président de VVST
CEO Aletsch Bahnen AG

*Daniel Luder***
Responsable Risk Management
Groupe Mobilière, Berne

** Membre de la commission de contrôle*

*** Membre de la commission des placements et des risques*

**** Membre de la commission de rémunération*

*Thomas Nideröst***
Directeur Stadtbus Winterthur

*Laurent Vaucher**
CEO Téléverbier SA

*Dr. Fabian Schmid***
Directeur Regionalverkehr Bern-Solothurn RBS

*Pascal Walthert****
CEO Neutrass-Residenz AG Rotkreuz

Vous trouverez plus de détails sur les activités du Comité sous ***www.vvst.ch*** *rubrique «Portrait».*

Rétrospective de l'exercice et rapport annuel

Remboursements de primes à partir du début de l'année

L'année sous revue a débuté sur une note réjouissante pour les membres de la coopérative VVST. En effet, celle-ci leur a accordé un remboursement sur les primes 2022 qui a été rendu possible grâce au bon résultat technique de l'année 2020.

Ensuite, l'année 2022 a malheureusement été caractérisée par des événements et des changements plutôt désagréables, qui ont eu un impact important sur VVST. Après de nombreuses années d'intérêts négatifs, les banques centrales ont renoncé à leur politique en matière de taux d'intérêts à une vitesse qui en a surpris plus d'un. Cela a entraîné des répercussions négatives sur le portefeuille de placements de VVST, dans la mesure où la valeur de marché des placements collectifs a fortement reculé. Grâce aux provisions constituées par le passé, VVST a été en mesure d'atténuer quelque peu ces pertes dans les comptes annuels.

Concernant les sinistres, le résultat technique de 2022, est tout juste équilibré, et ce malgré un nouveau nombre record de cas déclarés. Toutefois, il a été nécessaire de recourir aux provisions constituées pour les cas importants enregistrés pendant les années précédentes.

Cas de sinistres

Au cours de l'année sous revue, 2459 sinistres ont été déclarés. Cette nouvelle augmentation de 177 nouveaux cas déclarés représente une hausse de 7.8% par rapport à l'année record de 2021. Cela est imputable d'une part à des facteurs externes, comme la densification constante du trafic, l'augmentation des kilomètres parcourus et la mentalité de plus en plus exigeante. Les clients ont d'autre part de plus en plus tendance à annoncer des cas sous la franchise pour lesquels VVST met son savoir-faire à disposition. Bien entendu, l'augmentation du nombre de clients contribue également à augmenter le nombre de sinistres déclarés. Il est frappant de constater que la part de dommages corporels a diminué en comparaison générale. Une part importante de l'augmentation des cas de sinistres est due à des dommages matériels.

Bien que le nombre de sinistres annoncé ait à nouveau atteint des chiffres records, 40% des dossiers annoncés pendant l'année sous revue ont, à nouveau, pu être clôturés à la grande satisfaction des clients et des lésés. Cependant, le nombre de cas ouverts en fin d'année a augmenté par rapport à l'année précédente pour atteindre 2333.

Pour les cas de sinistres de l'année sous revue, des paiements à hauteur de CHF 3.2 millions ont déjà été effectués au cours de l'année. Au 31.12.2022, les provisions pour sinistres se rapportant aux cas de l'année 2022 s'élevaient à près de CHF 8.1 millions. Malgré une hausse des cas annoncés, on enregistre ainsi un certain recul de la charge brute en comparaison avec l'année précédente. Ceci est principalement dû au fait que moins de sinistres importants ont été déclarés en 2022.

Les dépenses effectuées pour les cas des années précédentes se sont élevées à près de CHF 8 millions. Au cours de l'année sous revue, il a été possible de liquider certains sinistres importants, qui ont permis de générer à leur clôture ce que l'on appelle un « gain de règlement » étant donné qu'il n'a pas été nécessaire d'utiliser les provisions dans leur intégralité. À l'inverse, on a enregistré également des cas des années précédentes qui ont déjà et qui vont à l'avenir entraîner une charge élevée.

Prestations de conseils : remboursements de plus de CHF 685 000

Pour les entreprises, une couverture d'assurance complète, mais qui tient également compte de sa propre capacité à faire face à un sinistre, revêt une importance fondamentale. Pour ces dernières, il faut évaluer d'une part, le montant de la prime par rapport à la franchise, et d'autre part la couverture d'assurance par rapport à la réduction du risque. Dans ce contexte, les conseils d'un professionnel jouent un rôle déterminant. Depuis de nombreuses années, VVST fournit ce type de conseils à ses membres d'une manière qui a fait ses preuves. Ses prestations de conseils sont prodiguées selon un système d'honoraires transparent en fonction du temps consacré ce qui représente un avantage supplémentaire pour ses clients. VVST ne garde pas les courtages pour elle mais reverse à ses clients les montants des courtages qui excèdent les honoraires. Ainsi, les clients des prestations de conseils peuvent bénéficier des remboursements de courtage. Durant l'année sous revue, VVST leur a reversé plus de CHF 685 000, un montant que de nombreux autres courtiers en assurances auraient gardé pour eux, mais pas VVST ! Ces remboursements bénéficient aux clients de VVST et renforcent le secteur des transports publics et des remontées mécaniques en Suisse.

Placements

Nul n'ignore que l'année 2022 ne s'est pas écoulée sous le signe des résultats positifs des placements mais sous celui des pertes financières. Les événements survenus à l'échelle mondiale ont eu pour conséquence l'abandon pratiquement sans préavis par les banques centrales de leur politique monétaire accommodante et des intérêts négatifs. Les mesures destinées à lutter contre l'inflation soudaine ont eu un impact très négatif tant sur les actions que sur les obligations. La valeur des placements collectifs a souffert des mesures sur les taux d'intérêt, raison pour laquelle le Comité de VVST a décidé de vendre plusieurs parts de fonds de placements et d'acquérir avec le produit de la vente des obligations de débiteurs suisses ayant une solvabilité plus élevée que les placements directs. Ainsi, bien qu'il n'ait certes pas été possible d'éviter un résultat négatif sur le plan des placements financiers durant l'année sous revue, les pertes n'ont pas été aussi importantes qu'elles auraient pu l'être sans les mesures adéquates.

À moyen terme, on peut partir du principe que les taux d'intérêts plus élevés permettront aux placements sûrs en obligations de contribuer avec davantage de stabilité aux résultats positifs des placements financiers.

Assemblée générale, Comité et bureau

En 2022, l'Assemblée générale a de nouveau pu avoir lieu dans son cadre et son environnement habituels. L'Assemblée générale du 10 juin 2022 a suscité un grand intérêt, et a également été l'occasion de prendre congé dignement et en public de Ralf Eigenmann, qui a exercé depuis de nombreuses années la fonction de Président de VVST. A l'occasion de deux présentations, les participants ont été informés d'une part sur les risques cyber, les dangers et les assurances en matière de cybercriminalité, et d'autre part sur les causes de l'augmentation des sinistres et de la hausse des dépenses en matière de responsabilité civile.

Le Comité et ses différentes commissions se sont réunis régulièrement et ont poursuivi leurs activités dans leur composition habituelle. Le travail du Comité a porté principalement sur les questions actuelles suscitées par les brusques changements survenus pendant l'année sous revue, mais bien entendu également sur les questions stratégiques importantes pour une coopérative d'assurance qui se met constamment au service de ses preneurs d'assurance.

VVST a connu quelques changements de personnel pendant l'année sous revue : au printemps, Janine Dillier a repris les tâches de Claudia Krieg. Quant à Laura Teuscher, elle a achevé brillamment son apprentissage d'employée de commerce assurance privée CFC. Depuis l'été 2022, elle est venue renforcer l'équipe de conseils à la clientèle de VVST en tant que young talent. Dans la perspective du départ de Massoud Zekeria, Yves Dhers, Mlaw à l'Université de Neuchâtel, avait déjà été engagé dès décembre 2022 afin de garantir une transition harmonieuse tant pour les clients que pour les ayants droit.

Après les interruptions dues à la pandémie du coronavirus, il a également été possible de reprendre les premiers événements à l'intention des clients, qui ont remporté un franc succès. La cadence des visites clientèles personnalisées a nettement augmenté. Les

conseillères et conseillers clientèle ont rendu visite aux membres de la coopérative et les ont conseillés activement dans la recherche de la solution d'assurance la plus adaptée à leurs exigences respectives.

Au nom des membres de la coopérative, le Comité de VVST remercie chaleureusement les collaboratrices et collaborateurs pour leur important engagement et la réalisation des objectifs au cours de l'année 2022 malgré un environnement difficile.

Perspectives

Même 125 ans après sa création, VVST demeure le partenaire pour les questions d'assurance des entreprises de transports publics et de remontées mécaniques en Suisse. Sa stratégie axée sur le long terme se concentre sur les intérêts des membres de la coopérative et sur la satisfaction des clients. Dans ce cadre, les risques de responsabilité civile sont supportés en premier lieu par VVST elle-même. Pour toutes les autres questions d'assurances, elle conseille ses membres afin de leur proposer les meilleures solutions d'assurances.

La pandémie de coronavirus semble désormais suffisamment maîtrisée pour qu'il ne faille plus s'attendre à des confinements, à des restrictions de l'offre, à des véhicules vides, respectivement des pistes vides pour les clients de VVST. En revanche, d'autres événements de nature géopolitique exercent une influence indirecte sur la Suisse, les clients de VVST et sur VVST elle-même. Dans ce contexte, Il s'agit ici de planifier à l'avance, d'identifier à temps les risques potentiels et de les contrer avec des mesures appropriées.

Surtout dans le domaine des placements financiers, la prudence, la diversification et la concentration sur des valeurs fiables sont toujours de mise. Toutefois, étant donné que l'évolution des marchés des capitaux est difficile à prévoir et que les gains financiers ne s'obtiennent pas forcément avec certitude ou avec régularité, il convient de veiller sur le plan technique à ce que les chiffres soient raisonnables et adéquats. Sur ce point, il est à prévoir que l'inflation, qui a fait un retour soudain et brutal en 2022, occupera encore quelque temps VVST et ses membres. En effet, l'inflation ne fait qu'accélérer l'augmentation des coûts qui caractérise depuis des années le domaine des sinistres de responsabilité civile et entraîne des dépenses supplémentaires. Dans ce cadre, la dissolution des provisions ne saurait constituer un modèle économique d'avenir.

La structure de coopérative de VVST a fait ses preuves. Durant ses 125 ans d'existence, VVST n'a jamais eu pour objectif de réaliser des gains élevés. Elle existe depuis 1898 dans le but d'offrir à ses membres et à ses clients les meilleures solutions d'assurances. Elle soutient les entreprises de transports publics et de remontées mécaniques en Suisse et contribue à l'avenir de ces deux branches essentielles au fonctionnement de la vie économique.

Kurt Roth, Directeur VVST

2

Résultats annuels

FIABLE.
INDÉPENDANT.
PERFORMANT.

Aperçu des résultats annuels 2022

Le compte technique de VVST pour l'année sous revue est positif. Cela signifie que les primes encaissées couvrent les dépenses, les provisions et les frais de traitement pour l'année 2022. Le compte d'exploitation affiche cependant une perte élevée. En effet, les événements géopolitiques survenus au cours de l'année sous revue ont engendré de fortes baisses sur les marchés financiers. Le changement de politique monétaire des banques centrales s'est traduit par des hausses des taux d'intérêts. Toutefois, ces mesures n'ont pas permis d'endiguer le niveau élevé d'inflation dans la zone économique européenne. Ces influences ont entraîné des pertes considérables pour les placements collectifs de capitaux que VVST a dû absorber, notamment par la dissolution des provisions pour fluctuation des cours constituées précédemment.

La perte déclarée de VVST pour l'année 2022 s'élève à CHF 3 956 894.

Informations détaillées sur l'assurance responsabilité civile et les prestations de conseils en assurances

Durant l'année sous revue, les recettes de primes enregistrées par VVST ont été comparables à celles de la période antérieure à la pandémie de Coronovirus. Les primes pour propre compte se sont élevées à CHF 11.6 millions. Le remboursement de prime d'un montant global d'environ CHF 1 million accordé aux membres de la coopérative a été financé par la dissolution d'une provision correspondante constituée grâce au bon résultat technique réalisé en 2020.

Après le nombre record de dossiers de sinistres annoncés l'année précédente, ce chiffre a une nouvelle fois été dépassé durant l'année sous revue. Le service des sinistres a traité 2459 nouveaux cas de sinistres au cours de l'année 2022. Malgré une charge de travail élevée, 40% de ces cas ont pu être clôturés en cours d'année grâce à l'efficacité du travail des collaboratrices et collaborateurs de VVST. De plus, la tendance à la hausse des cas de dommages matériels s'est maintenue dans les nouveaux cas annoncés. Les dommages matériels sont plus faciles à chiffrer et à contrôler par rapport aux dommages corporels. Les factures de réparation sont également transmises plus rapidement, ce qui facilite le traitement rapide des sinistres.

Comme déjà illustré lors de la présentation à l'assemblée générale VVST 2022, l'augmentation des frais de réparation des véhicules et des coûts dans le domaine de la santé est depuis longtemps nettement plus importante que le taux d'inflation normal. Cela a pour conséquence que les sinistres responsabilité civile connaissent une augmentation nette des coûts depuis plusieurs années. En tant qu'assureur responsabilité civile, VVST est concernée dans les deux domaines évoqués. En plus du phénomène connu de la pénurie de matières premières, la soudaine poussée de l'inflation en 2022 a fait le reste en augmentant encore les coûts des sinistres. Au vu des chiffres de l'inflation, cette spirale des coûts devrait se poursuivre. Malgré ces effets, la charge inhérente aux cas de l'année sous revue se situe légèrement en dessous de celle de l'année précédente.

Les prestations de conseils en assurances de VVST jouissent d'une grande popularité auprès des membres et des clients. Le portefeuille de contrats gérés a également augmenté pendant l'année sous revue. Plusieurs nouveaux clients ont été convaincus par le système d'honoraires transparent et avantageux pour eux. Les clients des prestations de conseils de VVST ont bénéficié des remboursements de courtage. Pendant l'année sous revue, VVST leur a reversé un montant total d'environ CHF 685 000.

Informations détaillées sur les placements des capitaux

Après une année 2021 positive sur le plan des performances, l'évolution des marchés des capitaux a été négative quasiment tous les mois de l'année sous revue. L'invasion de l'Ukraine par les troupes russes a semé la consternation et l'incertitude dans le monde entier. Cet événement ainsi que d'autres indicateurs négatifs ont engendré des chutes sur les marchés des capitaux. L'inflation soudaine et d'une ampleur inattendue a conduit les banques centrales à prendre des mesures concernant les taux d'intérêts, qui ont eu un impact très négatif sur les placements collectifs effectués par VVST. Pour ce motif, VVST a enregistré des pertes considérables sur ces placements pendant l'année sous revue. Le Comité VVST a décidé en 2022 de vendre une partie importante des placements collectifs et d'acquérir avec le produit de la vente des obligations de débiteurs suisses à solvabilité plus élevée. Ces obligations sont détenues directement

et évaluées selon la méthode du coût amorti. Grâce à ces mesures, il a été possible d'atténuer le risque de variation des taux d'intérêts dans le compte d'exploitation et d'empêcher d'autres pertes comptables en raison de pertes de valeur de marché dans le volume de placements directs.

Résultat annuel

Pour l'année 2022, la perte annuelle de VVST s'élève à ***CHF 3 956 894*** *malgré un résultat technique positif concernant les sinistres.*

Cette valeur correspond approximativement au bénéfice réalisé l'année précédente pour l'intégralité du portefeuille de placement de VVST.

Etant donné qu'une perte est enregistrée pour l'année sous revue, il n'y a évidemment pas d'affectation aux réserves légales pour l'année 2022, et il convient au contraire de procéder au report de la perte.

Bilan au 31 décembre

		2022 CHF	2021 CHF
	ACTIFS		
	Titres à revenu fixe	20 042 592	0
	Hypothèques	470 000	470 000
	Actions	339 712	357 200
	Autres placements	68 419 700	101 819 277
3.1	**Placements**	**89 272 004**	**102 646 477**
	Liquidités	2 051 184	2 609 794
3.2	Immobilisations corporelles	361 877	427 446
3.2	Immobilisations incorporelles	14 677	46 192
3.3	Créances issues de l'activité d'assurance	405 669	425 460
	Autres créances	199 320	206 671
	Régularisations d'actifs	96 996	93 245
	Autres actifs	**3 129 723**	**3 808 808**
	Total des actifs	**92 401 727**	**106 455 285**
	PASSIFS		
3.4	Provisions techniques	-74 485 503	-78 427 317
3.5	Provisions non techniques	-9 467 894	-15 467 859
3.6	Dettes issues de l'activité d'assurance	-19 737	-42 095
	Autres passifs	-155 194	-340 915
	Régularisations de passifs	-1 107 742	-1 054 548
	Fonds étrangers	**-85 236 070**	**-95 332 734**
	Capital social de la coopérative	-8 000 000	-8 000 000
	Réserves légales sur bénéfices	-3 033 220	-2 854 259
	Bénéfice (-) / Perte (+) reporté-e	-89 331	-89 331
	Bénéfice (-) / Perte (+)	3 956 894	-178 961
3.7	**Capitaux propres**	**-7 165 657**	**-11 122 551**
	Total des passifs	**-92 401 727**	**-106 455 285**

Compte d'exploitation

		2022 CHF	2021 CHF
	Prime brute	11 820 178	12 143 029
	Part de la réassurance (prime)	-212 000	-212 000
	Primes pour propre compte	**11 608 178**	**11 931 029**
	Variations des reports de primes	785	2 499
	Primes acquises pour propre compte	**11 608 963**	**11 933 528**
	Autres produits issus de l'activité d'assurance	359 421	341 419
4.1	**Total des produits issus de l'activité d'assurance**	**11 968 384**	**12 274 947**
	Paiements bruts pour sinistres	-9 348 683	-8 913 305
	Part de la réassurance	16 759	0
	Paiements pour sinistres pour propre compte	**-9 331 924**	**-8 913 305**
	Variation des provisions techniques pour propre compte	3 941 029	-3 496 137
4.2	**Charges pour sinistres pour propre compte**	**-5 390 895**	**-12 409 442**
4.3	Frais d'acquisition et d'administration	-3 353 542	-3 553 649
	Frais d'acquisition et d'administration pour propre compte	**-3 353 542**	**-3 553 649**
	Total des charges issues de l'activité d'assurance	**-8 744 437**	**-15 963 091**
4.4	Produits des placements	5 469 586	6 706 644
4.5	Charges des placements	-12 848 706	-2 870 460
	Résultat des placements	**-7 379 120**	**3 836 184**
4.6	Autres charges financières	-18 466	-16 387
	Résultat d'exploitation	**-4 173 639**	**131 653**
4.7	Autres produits	444 638	326 649
4.8	Autres charges	-220 771	-212 962
	Charges exceptionnelles	0	-28 413
	Perte (-) / Bénéfice (+) avant impôts	**-3 949 772**	**216 927**
4.9	Impôts directs	-7 122	-37 966
	Perte (-) / Bénéfice (+)	**-3 956 894**	**178 961**

Tableau des flux de trésorerie

	2022 CHF	2021 CHF
Fonds de liquidités au 1er janvier		
Liquidités (*)	2 610 786	799 478
Dépôts à terme	0	0
Total fonds de liquidités au 1er janvier	**2 610 786**	**799 478**
Flux de liquidités issus de l'activité		
Perte (–) / Bénéfice (+) de l'année sous revue	**–3 956 894**	**178 961**
Amortissements (+) et reprises de provisions (–)		
Amortissement des titres (pertes non réalisées)	10 847 611	2 697 570
Reprise de provisions sur titres (bénéfices non réalisés)	-100 800	-5 300 150
Corrections de valeur	0	0
Amortissement des immobilisations corporelles	131 549	131 935
Total amortissements (+) et reprises de provisions (–)	**10 878 360**	**–2 470 645**
Augmentation (+) et baisse des provisions (–)		
Provisions techniques	-3 941 029	3 496 137
Provisions non techniques	-5 999 965	-447 632
Reports de primes	-785	-2 499
Total augmentation (+) et baisse des provisions (–)	**–9 941 779**	**3 046 006**
Autres variations sans impact sur les flux de liquidités		
Baisse (+) et augmentation (–) des créances issues de l'activité d'assurance	19 791	3 430 488
Baisse (+) et augmentation (–) des autres créances	7 351	1 413
Baisse (+) et augmentation (–) des autres actifs	0	0
Baisse (+) et augmentation (–) des régularisations d'actifs	-3 751	235 582
Augmentation (+) et baisse (–) des dettes issues de l'activité d'assurance	-22 358	-1 004 627
Augmentation (+) et baisse (–) des autres passifs	-185 721	28 942
Augmentation (+) et baisse (–) des régularisations de passifs	53 194	-15 084
Total autres variations sans impact sur les flux de liquidités	**-131 494**	**2 676 714**
Total des flux de liquidités issus de l'activité (Cash Flow opérationnel)	**–3 151 807**	**3 431 036**
Flux de liquidités issus des investissements		
Investissement en placements	-25 982 285	-19 631 591
Cession de placements	28 681 391	18 046 373
Investissement en immobilisations corporelles	-34 465	-34 510
Cession d'immobilisations corporelles	0	0
Total des flux de liquidités issus des investissements	**2 664 641**	**-1 619 728**
Flux de liquidités issus du financement		
Remboursement de prêt	0	0
Souscription de prêt	0	0
Total des flux de liquidités issus du financement	**0**	**0**
Fonds de liquidités au 31 décembre (*)	2 123 620	2 610 786
Fonds de liquidités attestés au 31 décembre		
Liquidités (*)	2 123 620	2 610 786
Dépôts à terme	0	0
Total fonds de liquidités attestés au 31 décembre	**2 123 620**	**2 610 786**

* *Les liquidités se composent des liquidités internes et externes à la gestion du patrimoine. Les liquidités internes à la gestion du patrimoine sont comprises dans le poste «Autres placements» du bilan.*

Annexe

1 Généralités

1.1 Forme juridique et buts de la société

L'Union d'assurance d'entreprises suisses de transport (UAET – VVST) société coopérative, dont le siège est à Bâle, est une coopérative de droit suisse dotée de la personnalité juridique.
La coopérative VVST a pour but de procurer à ses membres aux meilleures conditions possibles une assurance contre les conséquences de la responsabilité civile et des accidents. Les membres sont assurés contre les conséquences de la responsabilité civile en cas d'accident qu'ils encourent selon la législation fédérale sur la responsabilité civile envers les personnes qui ne sont pas à leur service, ainsi que contre les conséquences de leur responsabilité civile découlant de la Loi fédérale sur l'assurance en cas de maladie et d'accidents (en particulier LPGA). La coopérative peut aussi assumer en faveur de ses membres la couverture d'autres risques ou faire office d'intermédiaire pour la conclusion de leurs assurances.

1.2 Organe de contrôle

PricewaterhouseCoopers AG, Bâle

1.3 Autorité de surveillance

Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers (FINMA), Berne

1.4 Collaborateurs et collaboratrices

VVST emploie 26 collaborateurs/ collaboratrices pour 21.4 équivalents temps plein (année précédente : 25 collaborateurs/ collaboratrices pour 20.4 équivalents temps plein et une apprentie).

2 Principes d'établissement des comptes

2.1 Comptabilité

Les comptes annuels sont établis selon les dispositions du Code des Obligations suisse et selon les exigences réglementaires des assurances et de surveillance en vigueur.

2.2 Jour de clôture et monnaie de comptabilisation

Les comptes annuels sont clôturés le 31 décembre de chaque année en Francs suisses.

2.3 Conversion de monnaies étrangères

Les monnaies étrangères sont inscrites au bilan au cours de change à la date de clôture.

2.4 Principes d'évaluation

D'une façon générale, le principe de l'évaluation individuelle des actifs et des passifs est appliqué. Les principes d'évaluation sont applicables uniformément pour tous les postes.

Immobilisations corporelles
Les immobilisations corporelles sont portées au bilan à leur valeur d'acquisition, cette dernière étant linéairement amortie sur la durée d'utilisation dudit actif. La durée d'utilisation est de 3 ans pour les produits informatiques et de 5 ans pour le système informatique de l'entreprise et pour tous les autres actifs immobilisés. Les immobilisations corporelles d'une valeur d'achat inférieure à CHF 3 000 ne sont pas inscrites à l'actif.

Créances
Les créances envers les assurés, les réassureurs, les organisations et les personnes liées ainsi qu'envers les tiers sont évaluées à leur valeur nominale. Les correctifs de valeurs nécessaires en matière de gestion sont pris en compte de façon appropriée.

Placements financiers

Titres à taux fixe
Les titres à taux fixe sont évalués selon la méthode de l'amortissement des coûts (amortized cost). Le portefeuille de placement ne contient actuellement pas de titres à taux fixe.

Hypothèques
Les hypothèques sont valorisées à leur valeur nominale, déduction faite des amortissements nécessaires.

Actions
Les actions négociables sont évaluées à la valeur de marché. Les actions non négociables font l'objet d'une correction de valeur.

Liquidités
Les liquidités ainsi que les liquidités dans la gestion du patrimoine sont évaluées à leur valeur nominale. Il s'agit exclusivement des avoirs bancaires et postaux ainsi que du solde de caisse.

Autres placements financiers
Les autres placements financiers sont portés au bilan à leur valeur de marché.

Provisions techniques
L'estimation des provisions techniques pour les dossiers de sinistres déclarés en attente de traitement est effectuée individuellement sur la base d'estimations internes (évaluation au cas par cas).
Les sinistres issus de l'année en cours pour lesquels aucune déclaration n'a encore été faite sont estimés dans leur ensemble en fin d'année sur la base des expériences et évaluations passées.

Autres actifs et passifs
Tous les autres actifs et passifs sont évalués à leur valeur nominale.

Provisions pour fluctuation des cours
Par mesure de précaution et de continuité, une provision pour fluctuation des cours a été mise en place sur les actions et sur les autres placements. La valeur cible de la provision pour fluctuation des cours pour les produits de placement est de 100% de la différence entre la valeur d'achat et la valeur de marché supérieure. Le montant de création ou de dissolution des provisions pour fluctuation des cours est fixé annuellement au cours du 1er trimestre par le Comité de façon rétroactive pour l'année précédente.

2.5 Management des risques
VVST enregistre dans un catalogue les 20 principaux risques liés à son activité. L'état des risques est contrôlé tous les 3 mois par la direction et le catalogue est actualisé selon les résultats. Si la direction constate qu'un risque dépasse une certaine ampleur, elle prend des mesures pour le réduire. L'efficacité des mesures prises est contrôlée en même temps que l'état des risques une fois par trimestre.
La direction informe la commission des placements et des risques du Comité des résultats de son examen trimestriel des risques, y compris les mesures prises et leurs effets. Une fois par an, la commission des placements et des risques effectue un audit des risques avec la direction. La Commission communique les résultats de l'audit au Comité. Ce dernier en discute et prend des mesures si nécessaire.

VVST effectue régulièrement des analyses des risques ayant trait à son activité d'assureur et à ses placements. Cette analyse comprend des pronostics sur
1. *l'évolution des sinistres selon des principes mathématiques des assurances,*
2. *le rendement et les risques de la politique de placement des capitaux selon des méthodes reconnues dans le domaine financier.*

A l'aide de cette analyse, VVST adapte son système de primes et sa stratégie de placement dans le but de maintenir l'équilibre à long terme du résultat technique.
VVST établit un rapport semestriel sur l'évolution du patrimoine de la société. Sur la base de ce rapport, le Comité décide d'une adaptation à court terme de la stratégie de placement ou du mandat de gestion, si nécessaire. En cas d'urgence, la direction prend des mesures, en accord avec la commission des placements et des risques.

3 Commentaires concernant le bilan

3.1 Tableau des placements de capitaux	Hypothèques	Actions	Titres à revenu fixe	Autres placements	Total
2021					
Solde au 1er janvier	**1 125 000**	**380 140**	**0**	**96 953 537**	**98 458 677**
Entrées	0	0	0	19 634 588	19 634 588
Sorties	-655 000	0	0	-17 548 722	-18 203 722
Bénéfice des placements	0	-22 940	0	2 779 875	2 756 935
Variation des corrections de valeur	0	0	0	0	0
Solde au 31 décembre	**470 000**	**357 200**	**0**	**101 819 278**	**102 646 478**
2022					
Solde au 1er janvier	**470 000**	**357 200**	**0**	**101 819 278**	**102 646 478**
Entrées	0	6 000	19 941 792	6 105 936	26 053 728
Sorties	0	0	0	-26 761 232	-26 761 232
Bénéfice des placements	0	-23 488	0	-12 744 282	-12 767 770
Variation des corrections de valeur	0	0	100 800	0	100 800
Solde au 31 décembre	**470 000**	**339 712**	**20 042 592**	**68 419 700**	**89 272 004**

3.3 Créances issues de l'activité d'assurance	2022	2021
Créances sur les preneurs d'assurance	205 751	284 177
Créances sur les entreprises d'assurance	19 854	10 092
Autres créances issues de l'activité d'assurance	180 064	131 191
	405 669	**425 460**

3.1 *Dans le monde entier, 2022 n'a pas été une bonne année boursière. Après quelques années de performances positives, une correction négative a eu lieu. La guerre en Ukraine, la hausse des prix de l'énergie et l'inflation ne sont que certaines des causes qui ont exercé une pression sur les marchés financiers. VVST a réagi par la vente de parts et des transferts de placements collectifs vers des obligations suisses ayant une solvabilité plus élevée, afin de contrer la chute libre des cours des actions et de soulager partiellement le compte de résultat du risque de taux d'intérêt. Le portefeuille de placements de capitaux au 31.12.2022 est inférieur de 13.37 millions à la valeur de l'année précédente. Le tableau ci-dessus illustre cette mauvaise année concernant les placements.*

3.2 Immobilisations corporelles et immobilisations incorporelles
Les principes de répartition des placements de capitaux au sein des immobilisations corporelles et incorporelles ont été adaptés de manière plus précise. Les chiffres des années précédentes ont été adaptés en conséquence.

3.3 *Les créances envers les preneurs d'assurance se composent principalement de franchises suite à des règlements de sinistres. Pour les autres créances issues de l'activité d'assurance, il s'agit pour une grande partie de créances envers nos assureurs partenaires, auprès desquels VVST avance les primes pour le compte de ses clients dans le cadre de son activité de conseils.*

3.4 Provisions techniques	2022	2021
Reports de primes	-46 108	-46 893
Provisions pour sinistres en cours (engagements)	-39 811 655	-39 764 530
Provisions de fluctuation	-15 999 930	-17 999 930
Provisions de sécurité	-13 127 185	-14 950 000
Provisions pour sinistres non déclarés (IBNR)	-1 385 950	-1 972 460
Provisions pour coûts futurs de règlement (ULAE)	-3 579 050	-3 152 000
Provisions pour le versement des rentes	-229 863	-235 742
Autres provisions techniques	-34 321 978	-38 310 132
Provisions pour parts d'excédents contractuelles	-305 762	-305 762
	-74 485 503	**-78 427 317**

Explication des termes :
Provisions IBNR = *incurred but not reported (provisions pour sinistres arrivés dans l'année mais non encore déclarés)*

Provisions ULAE = *unallocated loss adjustment expenses (provisions pour coûts futurs de règlement des dossiers de sinistres ouverts, ne pouvant être attribués directement aux différents dossiers)*

3.5 Provisions non techniques	2022	2021
Provisions pour archivage numérique des sinistres	-519 908	-650 000
Provisions pour réductions de primes futures non contractuelles	-2 958 459	-4 008 740
Provisions pour adaptations du système informatique et SCI	-113 107	-572 005
Provisions pour créances de la Fondation unifun	-507 288	-590 518
Provisions pour impôts	12 880	-38 047
Provisions pour fluctuation de cours	-5 382 012	-9 608 549
	-9 467 894	**-15 467 859**

3.6 Dettes issues de l'activité d'assurance	2022	2021
Dettes envers les preneurs d'assurance	-2 795	0
Dettes envers les agents et intermédiaires	0	-1 004
Dettes envers les entreprises d'assurance	-5 892	-268
Autres dettes issues de l'activité d'assurance	-11 050	-40 823
	-19 737	**-42 095**

3.4 *En raison d'un certain nombre d'événements, il a été nécessaire de procéder à la dissolution de plusieurs provisions.*
La provision pour risque catastrophe (sinistres importants) constituée au cours des années précédentes a été réduite de CHF 2 millions suite à un cas de sinistre important pour lequel un membre a été tenu pour responsable.
Au cours de l'année sous revue, on a assisté à une hausse importante de l'indice national des prix à la consommation ainsi qu'à une augmentation des coûts dans le domaine de la santé et des coûts de réparation des véhicules.
Afin de soulager ses comptes, VVST a contré cette évolution par la dissolution des provisions pour risque d'inflation lors du traitement des sinistres à concurrence de CHF 1.8 million.
Les provisions IBNR ont été fixées à CHF 1.39 million en tenant compte du calcul de l'actuaire, et les provisions ULAE à CHF 3.58 millions.

3.5 *VVST a soutenu les entreprises assurées avec des remboursements de primes grâce à la dissolution à hauteur de CHF 1 million des provisions pour réductions de primes futures non contractuelles. Ces mesures ont été rendues possibles par le bon résultat de l'année 2020.*
Dans le but d'atténuer les pertes sur les marchés des capitaux, des provisions pour fluctuation de cours à hauteur de CHF 4.2 millions ont été dissoutes. A la fin de l'année, les provisions pour fluctuation de cours s'élèvent à CHF 5.38 millions.
De même, les provisions pour adaptations du système informatique et SCI qui n'étaient plus nécessaires ont été dissoutes à hauteur de CHF 400 000 (cf. note 4.3).

3.7	Tableau de variations des fonds propres	Capital social	Réserves légales issues du bénéfice	Report	Résultat	Total
	2021					
	Solde au 1er janvier	**-8 000 000**	**-2 496 661**	**-89 331**	**-357 598**	**-10 943 590**
	Entrées	0	-357 598	0	-178 961	-536 559
	Sorties	0	0	0	357 598	357 598
	Solde au 31 décembre	**-8 000 000**	**-2 854 259**	**-89 331**	**-178 961**	**-11 122 551**
	2022					
	Solde au 1er janvier	**-8 000 000**	**-2 854 259**	**-89 331**	**-178 961**	**-11 122 551**
	Entrées	0	-178 961	0	3 956 894	3 777 933
	Sorties	0	0	0	178 961	178 961
	Solde au 31 décembre	**-8 000 000**	**-3 033 220**	**-89 331**	**3 956 894**	**-7 165 657**

4 Commentaires concernant le compte d'exploitation

4.1	Produits issus de l'activité d'assurance	2022	2021
	Primes assurance de base chemins de fer incl. infrastructure et extensions de couverture	3 669 458	3 695 555
	Primes assurance de base trolleybus	1 661 338	1 537 584
	Primes assurance de base autobus	5 528 290	5 915 540
	Primes assurance de base autres véhicules à moteur immatriculés	302 078	290 132
	Primes assurance de base remontées mécaniques incl. activités annexes	659 799	706 717
	Part de la réassurance	-212 000	-212 000
	Total des primes perçues pour propre compte	**11 608 963**	**11 933 528**
	Commissions assurance complémentaire et réassurance	359 421	341 419
	Total des produits issus de l'activité d'assurance	**11 968 384**	**12 274 947**

4.1 *En 2021, un membre a dû payer une prime supplémentaire en raison d'une déclaration tardive, ce qui fausse la comparaison avec l'année précédente. Depuis 2020, le volume de primes a légèrement pu être augmenté.*

4.2 Charges pour sinistres pour propre compte	2022	2021
Paiements pour sinistres survenus dans l'année	-3 215 924	-3 140 977
Paiements pour sinistres survenus les années précédentes	-7 921 689	-7 562 398
Part du réassureur	16 759	0
Franchises, recours des sinistres survenus dans l'année	766 427	800 283
Franchises, recours des sinistres survenus les années précédentes	1 022 503	989 787
Paiements pour sinistres pour propre compte	**-9 331 924**	**-8 913 305**
Modifications des provisions pour sinistres en cours	-47 125	-3 000 674
Variations des autres provisions techniques	3 988 154	-495 463
Variations des provisions techniques pour propre compte	**3 941 029**	**-3 496 137**
Total des charges pour sinistres pour propre compte	**-5 390 895**	**-12 409 442**

4.3 Frais d'acquisition et d'administration	2022	2021
Charges de personnel	-2 526 353	-2 611 144
Frais pour les locaux	-281 723	-293 950
Frais pour informatique	-229 523	-231 925
Frais administratifs	-315 943	-416 630
Total des frais d'acquisition et d'administration	**-3 353 542**	**-3 553 649**

4.2 *Le chiffre record de cas de sinistres annoncés a été dépassé une nouvelle fois en 2022, et renforce ainsi la tendance à la hausse des annonces de sinistres. Le solde des provisions pour sinistres en cours n'a pratiquement pas changé par rapport à 2021. La dissolution des provisions pour risque catastrophes (sinistres importants) et des provisions pour risque d'inflation lors du traitement des sinistres permet d'alléger le total des charges pour sinistres pour propre compte (cf. note 3.4).*

4.3 *Le retour à la normalité après la pandémie du coronavirus se reflète dans le poste «Frais d'acquisition et d'administration». Après les restrictions des années précédentes, il a été possible de poursuivre de nombreux projets et d'en commencer de nouveaux. Les conseillers clientèles ont pu reprendre activement les visites personnelles chez leurs clients. En raison du résultat annuel négatif, il n'a pas été possible de continuer à alimenter les réserves des cotisations de l'employeur auprès de la caisse de pension. Les provisions pour adaptations du système informatique et SCI à hauteur de CHF 400 000 (année précédente: CHF 200 000) qui n'étaient plus nécessaires ont été dissoutes, ce qui allège en conséquence les charges administratives (cf. note 3.5).*

4.4	Produits des placements en gestion externe	Hypothèques	Actions	Titres à revenu fixe	Autres placements	Total
	2021					
	Intérêts et dividendes sur placements	8 850	0	0	1 232 362	1 241 212
	Plus-values réalisées sur placements	0	0	0	188 670	188 670
	Plus-values non réalisées sur placements	0	0	0	5 300 150	5 300 150
	Crédit à la Fondation Unifun	0	0	0	-23 388	-23 388
	Réévaluation	0	0	0	0	0
	Dissolution provisions pour fluctuation des cours	0	0	0	0	0
	Total 2021	**8 850**	**0**	**0**	**6 697 794**	**6 706 644**
	2022					
	Intérêts et dividendes sur placements	8 850	90	7 543	1 122 494	1 138 977
	Plus-values réalisées sur placements	0	0	0	6 568	6 568
	Plus-values non réalisées sur placements	0	0	0	0	0
	Crédit à la Fondation Unifun	0	0	0	-3 296	-3 296
	Réévaluation	0	0	100 800	0	100 800
	Dissolution provisions pour fluctuation des cours	0	0	0	4 226 537	4 226 537
	Total 2022	**8 850**	**90**	**108 343**	**5 352 303**	**5 469 586**

4.5	Charges des placements en gestion externe	Hypothèques	Actions	Titres à revenu fixe	Autres placements	Total
	2021					
	Moins-values réalisées sur placements	0	0	0	-31 319	-31 319
	Moins-values non réalisées sur placements	0	-22 940	0	-2 674 630	-2 697 570
	Retrait de la Fondation Unifun	0	0	0	0	0
	Frais de gestion patrimoniale	0	0	0	-134 006	-134 006
	Frais bancaires et commissions	0	0	0	-7 565	-7 565
	Total 2021	**0**	**-22 940**	**0**	**-2 847 520**	**-2 870 460**
	2022					
	Moins-values réalisées sur placements	0	0	0	-1 926 728	-1 926 728
	Moins-values non réalisées sur placements	0	-23 488	0	-10 824 123	-10 847 611
	Retrait de la Fondation Unifun	0	0	0	84 926	84 926
	Frais de gestion patrimoniale	0	0	0	-122 123	-122 123
	Frais bancaires et commissions	0	0	0	-37 170	-37 170
	Total 2022	**0**	**-23 488**	**0**	**-12 825 218**	**-12 848 706**

4.4 / 4.5 *Les cours sur les marchés des capitaux ont évolué presque constamment à la baisse en 2022. Plusieurs événements de nature géopolitique ont été à l'origine et ont renforcé ces tendances négatives.*

Malgré les mesures prises par VVST pour réduire les pertes, les placements ont clôturé avec un pourcentage négatif à deux chiffres (cf. note 3.1).

4.6 Autres charges financières	2022	2021
Charges d'intérêts sur avoirs bancaires	-18 466	-16 387
Total autres charges financières	**-18 466**	**-16 387**

4.7 Autres produits	2022	2021
Commissions de courtage perçues	1 131 094	1 077 817
Commissions de courtage reversées aux clients	-686 456	-751 168
Total autres produits	**444 638**	**326 649**

4.8 Autres charges	2022	2021
Charges de l'activité de courtage	-220 771	-212 962
Total autres charges	**-220 771**	**-212 962**
Résultat de l'activité de courtage	**223 867**	**113 687**

4.9 Impôts directs	2022	2021
Impôts directs	-7 122	-62 398

4.9 *En raison de la perte annuelle, aucun impôt sur le bénéfice n'est dû. L'impôt sur le capital sera également plus faible que l'année précédente.*

5 Autres données

5.1 Contrats de location à long terme

VVST n'intervient pas en tant que loueur et n'est engagé dans aucun contrat de leasing. VVST est locataire des bureaux situés à Elisabethenanlage 25 à Bâle. Le contrat de location à durée limitée des locaux historiques court jusqu'en mars 2025. Le contrat de bail à durée déterminée pour les nouveaux locaux loués en 2019 court jusqu'au mois de septembre 2024. Les imprimantes et copieurs sont également loués.

5.2 Événements importants postérieurs à la clôture du bilan

Aucun événement postérieur à la date de clôture du bilan susceptible d'avoir une influence significative sur les comptes annuels de l'exercice n'a été enregistré.

5.3 Honoraires de la société de révision	2022	2021
Honoraires de la société de révision	-74 150	-119 547

6 Affectation du résultat annuel

Le Comité propose de reporter la perte annuelle de CHF 3 956 894 sur les comptes de l'année suivante.